

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Mythologie ou explication des Fables, Paris, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627](#)[Collection Mythologie, Paris, 1627 - Livre I](#)[Item Mythologie, Paris, 1627 - I, 06 : Leurs Auteurs](#)

Mythologie, Paris, 1627 - I, 06 : Leurs Auteurs

Auteur(s) : Conti, Natale ; Montlyard, Jean de (traducteur) ; Baudoin, Jean (éditeur)

Collection Mythologia, Francfort, 1581 - Livre I

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Francfort, 1581 - I, 06 : De fabularum scriptoribus](#)

Collection Mythologia, Venise, 1567 - Livre I

Ce document est une transformation de :

[Mythologia, Venise, 1567 - I, 06 : De fabularum scriptoribus](#)

Collection Mythologie, Lyon, 1612 - Livre I

Ce document est une révision de :

[Mythologie, Lyon, 1612 - I, 06 : Des auteurs des Fables](#)

Informations sur la notice

Auteurs de la notice [Équipe Mythologia](#)

Mentions légales

- Fiche : [Projet Mythologia](#) (CRIMEL, URCA ; IUF) ; [projet EMAN](#), Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Images : BnF, Gallica

Présentation du document

Publication Paris, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust, 1627

Exemplaire Paris (France), BnF, NUMM-117380 - J-1943 (1-2)

Format in-folio

langue(s) Français

Pagination p. 9-10

Notice créée par [Équipe Mythologia](#) Notice créée le 30/04/2018 Dernière modification le 25/11/2024

Des parties des Fables.

C H A P I T R E V.

DES Fables qu'on appelle Apologues ont deux principales parties; l'explication de la chose, & ce pourquoy elles se font, car les discours fabuleux & argumens des poëmes ont cette force & efficace, qu'ils contiennent ces parties en eux, lesquelles chacun peut aisément de par soy tirer & extraire. Mais d'autant que les Apologues sont le plus souuent simples, & que toutes Fables se font pour induire les hommes à probité & prudence; force a esté d'assigner à chacune ses bornes. Quand donc nous accommodés la premiere partie de nostre discours à former les mœurs, l'Avant-fable precede, qui est comme vne admonition precedant la Fable: & quant on a deduit la derniere partie à bien regir & gouverner les mœurs, s'ensuit l'aduertissement & moralité de la Fable. Les Fables qui manqueront de l'une de ces deux parties, enclose en elles, il les faudra mettre au premier rang. Celles qui descriuent simplement les genealogies des Dieux, on les nomme Poëtiques, pource que les Poëtes s'en sont fort seruis pour enrichir leurs poësies; & concernent, ou la generation des Elemens, ou les secrets de Nature, ou les effectz & mouuemens des Planettes, car toutes celles-cy n'ont pas vne narration simple. Quand nous ramenons ces Fables à leur vraye interpretation, il luy faudroit donner vn nom propre; mais elle n'en a point encore, si nous ne l'appellons Allegorie. Or ce sont presque celles-cy seules qui font trouuer les Poëmes des Anciens plaisans, magnifiques, admirables, & les ont par leurs beaux artifices enrichis: car si l'on vient à soustraire ces Fables aux escrits des Poëtes, il ne leur restera presque rien qui soit digne d'admiration, ny qui ait la moindre grace.

Apologues distingués en deux parties.

Promythion.

Epimythion.

Allegorie.

Des Auteurs des Fables.

C H A P I T R E VI.

DIVERS des Anciens ont escrit des Apologues & les Fables poëtiques: mais peu sont paruenus iusques à nostre temps. Esope Samien a esté tres-ingenieux ouurier en matiere d'Apologues, & voila pourquoy tous les Apologues ont depuis esté nommez Esopiques. Dauantage, Hesiodé a chanté en vers les fabuleuses naissances des Dieux. Eusebe a laissé par escrit que

* En ſu-
lirs de la
Narure
des Dieux.

Origine
des Me-
tamor-
phoſes
d'Ouide.

Porphyre a compoſé des liures, eſquels il s'eſt efforcé de ramener à la raiſon & ourage de nature les fauſſes genealogies des Dieux. Zenon, Cleanthe, Chryſippe, comme dit Ciceron, * auoient compris en leurs eſcrits les expoſitions des Fables anciennes, qui neantmoins ne ſont pas venus à noſtre cognoiſſance. Le meſme ont faiçt Orphee, Muſæe, Mercure, Line, tres-anciens Poètes; & Phurnut, Palæphate Stoïque, Dorothee, Euanthe, Heraclite de Ponte, Silene de Chio, Anticlide, Euarte, & pluſieurs autres, dont les memoires ſe ſont quaſi tous perdus quât & les noms de leurs Autheurs, deſquels Ouide a puisé ſon ſujet des corps changez en diuerſes formes. Car ſi tels eſcrits contiennent tant de fixions, on peut bien penſer combien admirable eſtoit l'artifice des autres Fables. Voilà quant aux Autheurs des Fables.

Des Dieux de diuerſes nations.

CHAPITRE VII.



Dieux di-
uiſez en
Celeſtes.

Terre-
ſtes.

Aquati-
ques.

Offices
& digni-
tez des
Dieux ce-
leſtes.

R d'autant que toute la Religion & la Theologie des Anciens eſtoit enuolpee des Fables, & qu'elles embrasſent beaucoup de choſes qui cōcernent les natiuitez & geſtes de ceux qu'ils tenoient pour Dieux: il ſemble qu'il ſoit neceſſaire de montrer combien diuerſes ont eſté les opinions des Anciens, touchant leurs Dieux, deuant qu'entrer en l'expoſition des Fables, & croy que ceſte peine apportera vn ſingulier profit & commodité pour l'eſclarcieſſement de l'œuure entrepris. Voicy donc comme il faut en premier lieu diuiſer les Dieux. Entre les Dieux Payens on a penſé que les vns eſtoient celeſtes, ayans en partage le gouuernement du Ciel; les autres Terreſtres, auxquels eſtoit eſcheu l'Empire de la Terre; les autres auoient les Eaux pour leur portion, & eſtoient nommez Aquatiques, deſquels les vns eurent la domination & la ſeigneurie de la mer; les autres des eſtangs, des mareſts & des riuieres; les autres des fontaines. Quant aux terreſtres, les vns furent gouuerneurs & commis ſur les Montagnes, les autres ſur les Forreſts & ſur les Bergers; les autres ſur les laboureurs, & péſoit-on qu'ils demeurasſent le plus ſouuent en la plaine & campagne. Entre les celeſtes, les vns commandoient ſur toutes les affaires de ce monde, les autres eſtoient leurs conſeillers & aſſeſſeurs: les autres preſidoient ſur les ſaiſons & certains quartiers du Ciel: les autres n'auoient que les Enfers pour leur domaine, & croyoit-on qu'ils ordonnoient de la punition & ſupplices des meſchans. Nul autre fors ceux cy ne pouuoit eſtre Dieu: car bien que chaſque nation ait creu